

Réf: Dossier 308455

Avis de constitution

SOCIETE « K-ARL CORPORATE »

Siège Abidjan, COCODY ; DEUX PLATEAUX, ANGRE,
RUE L 237, lot 405, Ilot 237 ;, Lot 405, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K-ARL CORPORATE »

Objet : - PRESSING, HOTELLERIE,
- CONSULTING, CONCIERGERIE,
- DECORATION, EVENEMENTIEL
- PRESTATION DE SERVICES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, COCODY ; DEUX PLATEAUX, ANGRE, RUE L 237, lot 405, Ilot 237 ;, Lot 405, Ilot 237

Dirigeant(s) Mlle GNAMIEN KANGAH ANGE ARLETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04387 du 08/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26380/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

